

Bur Posener Frage.



Als eine neue Waffe der hiesigen preussischen Abgeordneten aus Posen gegen die Rechtmäßigkeit der Ansprüche der Polen ist gestern ein Angriff auf die Persönlichkeit der Unterzeichner des Promemoria gegen die Theilung und Einverleibung Posens versucht worden, wobei nur zwei Posener das Glück hatten, ignorirt zu werden; wir wissen nicht, ob als unbescholten, oder als zu unbedeutend. Gegen den dritten ist von Herrn Professor Löw ein Brief von Niegolewski an einen Abgeordneten geltend gemacht worden, worin derselbe gesagt haben sollte: „Haben wir einmal Posen, so werden wir uns Westpreußen schon nehmen“. — Da N. sich nicht erinnerte, je ein Schreiben solchen Inhalts an irgend einen der Herren Abgeordneten erlassen zu haben, wie er so gleich dem Herrn Präsidenten zu schreiben die Ehre hatte: so fragte Namensfein er der Abgeordnete Herr Schmidt den Herrn Löw nach diesem Briefe und erhielt — man höre! — zur Antwort: er, Herr Löw, habe diesen Brief nicht gesehen, sondern nur von ihm gehört. Also auf Dokumente des Hörensagens verdächtigt ein Posener preussischer Professor einen Polen, welcher für die heiligen Rechte seines daniedergetretenen Volkes mit den Waffen des Rechtes und der Wahrheit kämpft, vor der deutschen Nationalversammlung, welche über einen Theil dieses Volkes zu Gericht sitzt, um über dessen Existenz oder Vernichtung zu entscheiden! Auf die von der Tribüne aus ergangene Interpellation erklärt dann der Abgeordnete Herr Stedmann aus Koblenz: der inkriminierte Brief sei an ihn gerichtet worden, aber nicht von dem in Frankfurt anwesenden Sohne, sondern von dessen Vater.

Dieser Niegolewski, der Vater, welcher sich mit Herrn Stedmann, als dessen College, auf dem ersten vereinigten Landtage in Berlin befreundete, hat den Brief am 26. März an Herrn Stedmann gerichtet, als dieser ihm schrieb, daß er sich bei dem Vorparlamente für die polnische Sache interessiren werde. Niegolewski wünschte also, ihn über die alten Gränzen und Ansprüche Posens aufzuklären. Niegolewski, der Vater, ist ein Veteran der Kaiserzeit. Um so natürlicher wird man es finden, daß er nur ein Polen kennt, wie es damals erwartet werden durfte. Herr Stedmann hat selbst hier mit dem Sohne gesprochen von diesem Briefe, und dadurch diesen veranlaßt, sich von dem Vater eine Abschrift nachschicken zu lassen. So ist sie glücklicherweise zur Stelle und kann mitgetheilt werden, obwohl man es dem hier nach folgenden Schreiben bald ansieht, daß es weder für die Deffentlichkeit, noch für die Tribüne bestimmt war, sondern eine offene kameralische Mittheilung. Die Gehässigkeit, welches Herrn Löw hineinzulegen beliebte, als er den Brief des Vaters dem Sohne unterschoß, wird man wahrlich vergebens darin suchen. Aber es fehlt immer nicht an Leuten, denen alle Mittelschen gut sind, wenn sie auch nur auf Umwegen einen kleinen Schritt dem Ziele näher bringen.

Posen, ce 26 mars 1848.

Je viens de recevoir votre lettre du 19 du courant; elle était arrivée depuis huit jours à Niegolew, mais elle ne m'est parvenue qu'aujourd'hui, ici à Posen. Autant que j'ai eu du plaisir à penser que dans le grand ouvrage régénérateur de l'Allemagne vous n'oubliez pas la Pologne, autant je me sens peiné de voir que vous, mon cher ami, vous ne connaissez ni l'histoire ni la position géographique de la Pologne. Vous m'écrivez que dans le projet que vous avez transmis au roi : „*Unter Deutschland sind begriffen Ost- und Westpreussen*“, et vous oubliez que *Westpreussen* ce sont des Polonais, que c'est une province toute polonaise et qui, en 1772, dans le premier démembrement de la Pologne, a été enlevé au royaume de Pologne par Frédéric II de Prusse. La langue dans le pays est toute polonaise. Même Napoléon, dans le traité de Tilsit, en 1807, a restitué la plus grande partie de *West-Preussen* au duché de Varsovie; Dantzig alors fut déclaré ville libre. Dans votre ouvrage régénérateur pour le bonheur de l'humanité, où vous adoptez pour base la nationalité et l'homogénéité, vous voulez joindre à l'Allemagne *West-Preussen*, qui n'est pas plus allemand, que nous ici à Posen. Ce serait manquer aux principes de la nature, aux principes que la divinité a posés, dans la différence des nationalités! et vous ne savez pas que parmi les prisonniers de Moabit à Berlin il y a eu quantité de jeunes gens de *West-Preussen* qui ont fait partie de l'association dirigée pour recouvrir notre patrie et notre liberté.

En second comme position géographique comment pouvez-vous penser que la Pologne puisse se reconstituer libre, forte, indépendante, pour réformer ce boulevard installé par la nature pour empêcher les barbares de pénétrer dans l'Europe civilisée, si vous ne lui laissez pas la Vistule? il nous faut un port pour le bonheur et la prospérité de la Pologne. Je pense que vous ne pouvez pas déroger du grand principe qui pose les limites des nations dans leur nationalité, et si vous pensez à incorporer *West-Preussen* dans l'empire germanique, ce sera encore un nouveau démembrement de la Pologne, et cet attentat pèsera sur la nation allemande, dont pourtant nous voulons être amis et frères. Sur les barricades de Berlin que la grande et noble nation allemande a rougi de son pur et noble sang et où l'indépendance de la Pologne fut proclamée, on ne pensait certainement pas à l'indépendance de la Pologne sans *West-Preussen*. Non! la Pologne ne peut exister que basée sur ses anciennes limites.

Ce qui s'agit des paysans, à Posen, ils sont bien; l'esclavage a été abolie par la constitution du duché de Varsovie, et la corvée a cessé depuis une vingtaine d'années. Le paysan (*Bauer*) est propriétaire; il est libre de faire de son bien ce qu'il veut; il est à son aise par rapport que la rente est très modérée, et avec un peu d'industrie ils seront riches. Pour les prolétaires, il y en a chez nous comme partout ailleurs, mais le comité national qui vient de se former ici depuis huit jours a déjà pensé à améliorer leur sort, car ici, à Posen, nous avons déclarés qu'après que le roi de Prusse avait prononcé que le royaume de Prusse se ralliait et se fondait dans l'unité germanique, nous, qui ne sommes ni Prussiens ni Allemands, nous nous séparions de l'empire germanique, et nous formons une province de la Pologne qui va se régénérer. Nous avons tous arboré la cocarde nationale polonaise, et quoique entourés de troupes prussiennes, qui nous paraissent très hostiles, avec leurs cocardes prussiennes, nous attendons et espérons, et nous sommes décidés à passer outre. Si les Prussiens sont nos ennemis, nous tendons nos bras amicaux et fraternels à nos frères les Allemands, qui, nous espérons, ne voudront pas séparer leur cause de la nôtre, et alors, quand la Pologne sera reconstruite le prolétariat aussi sera allégé. Il est décidé chez nous que tout paysan qui prendra les armes pour reconquérir la patrie, la rente lui sera allégée ou même acquittée, selon les services rendus à la patrie, et pour ceux

qui ne sont pas propriétaires il leur sera donné une propriété. Pour gage que tout ce qui s'agit ici à l'effet des paysans se fait de bon cœur et avec bonne foi. Il y a deux paysans qui siègent dans le comité national. En Galicie, quand les seigneurs ont voulu alléger le sort des paysans, le gouvernement autrichien s'y est opposé. Vous connaissez les suites de ce machiavellisme infernal, et qui a attiré le massacre des seigneurs, — il m'est impossible d'en parler. Pour la Pologne, russe, tant qu'elle restera sous le knouth, il n'est pas possible d'alléger le sort des paysans: car vous savez que toute liberté, que toute lumière sont contraires au système russe. Mais quand la Pologne sera reconstruite dans ses anciennes limites, alors la nation polonaise convaincue par le passé, que pour conserver son indépendance, il est de première nécessité de relever cette classe qui jusqu'à présent était dans l'oubli et qui, comme la plus nombreuse, forme la principale force d'une nation, saura baser son avenir sur des principes libéraux. Adieu, mon cher camarade, pensez à nous, parlez pour nous, plaidez pour nous, recevez l'assurance de mon amitié.

Repondez-moi à Niegolew près de Buk.

Liberté, égalité, fraternité!

Andr. Niegolewski.

A Monsieur Monsieur

Stedmann, Deputé aux Etats généraux
d'Allemagne,

à

Besselich.

